

BANK JULIUS BAER (MONACO) SAM

Société Anonyme Monégasque

au capital de 30.000.000 euros

Siège social : 1, avenue des Citronniers - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010
avant affectation des résultats
(en euros)**

ACTIF	Notes	2010	2009
Caisse, banques centrales, CCP	2.7	14 867 724,72	18 646 200,36
Créances sur les établissements de crédit	2.2 ; 2.7	180 150 440,61	359 972 936,01
A vue		15 953 799,93	161 415 664,92
A terme		164 141 603,88	198 557 271,09
Valeur non imputées		55 036,80	
Créances sur la clientèle	2.2 ; 2.3 ; 2.7	592 082 324,60	449 952 059,66
Créances commerciales			
Crédits Habitats		521 474 767,42	390 665 918,59
Autres concours à la clientèle.....		61 947 705,88	45 826 984,12
Comptes ordinaires débiteurs		8 634 481,33	13 459 007,44
Valeur non imputées		25 369,97	149,51
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et activités de portefeuille	1.3 ; 2.4	11 124,97	11 124,97
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations incorporelles.....	1.4 ; 2.1	38 913,11	83 028,47
Immobilisations corporelles.....	1.4 ; 2.1	653 145,86	783 915,51
Autres actifs		301 051,70	460 402,29
Comptes de régularisation.....		1 546 538,24	3 491 209,17
TOTAL DE L'ACTIF	2.8	789 651 263,81	833 400 876,44
 PASSIF			
Caisse, banques centrales, CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	2.2 ; 2.7	382 880 781,64	436 408 540,65
A vue		2 461 524,88	395 625,50
A terme		380 286 829,92	435 582 456,91
Autres sommes dues		132 426,84	430 458,24
Dépôts de la clientèle.....	2.2 ; 2.7	368 149 507,16	356 467 547,25
Comptes d'épargne à régime spécial			
A vue			
A terme			
Autres dettes.....			
A vue		236 411 995,03	157 927 091,83
A terme		131 737 488,96	198 540 455,42
Autres sommes dues		23,17	
Dettes représentées par un titre.....			
Bons de caisse	
Autres passifs		430 637,08	2 284 995,61

Comptes de régularisation	2.9	4 532 089,70	5 140 281,51
Provisions pour risques et charges	2.10	644 191,00	702 500,00
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux	2.11	1 955 500,00	1 555 500,00
Capitaux propres hors FRBG	2.6	31 058 557,23	30 841 511,42
Capital souscrit.....	2.5 ; 2.6	30 000 000,00	30 000 000,00
Réserves		841 511,42	656 649,56
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées.....			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (+/-).....	5.2	217 045,81	184 861,86
TOTAL DU PASSIF		789 651 263,81	833 400 876,44

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010
(en euros)

		2010	2009
Engagements de financement			
Reçus d'établissement de crédit		300 000 000,00	
En faveur de la clientèle		63 415 568,85	50 255 634,28
Engagements de garantie			
D'ordre d'établissement de crédit		87 000,00	
D'ordre de la clientèle		23 136 967,21	23 174 152,21
Reçus d'établissement de crédit		57 764 733,00	42 550 000,00
Engagements sur titres			
Autres engagements donnés			
Autres engagements reçus			

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2010
(en euros)

		2010	2009
Produit et charges bancaire.....			
Intérêts et produits assimilés		10 303 656,07	16 667 010,87
Sur opérations avec les établissements de crédit		1 222 238,30	5 711 389,67
Sur opérations avec la clientèle		9 081 417,77	10 955 621,20
Sur opérations et autres titres à revenu fixe			
Intérêts et charges assimilées		-4 104 882,57	-11 145 919,40
Sur opérations avec les établissements de crédit		-3 752 389,68	-6 776 110,15
Sur opérations avec la clientèle		-352 492,89	-4 369 809,25
Sur dettes subordonnées			
Autres intérêts et charges assimilés			
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits).....	4.1	7 025 546,36	6 045 551,62
Commissions (charges).....	4.1	-543 419,79	-357 644,92
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation.....		728 298,81	292 139,39
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction			
Solde en bénéfice des opérations de change		728 298,81	292 139,39
Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers			

Pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0,00	0,00
Solde en perte des opérations de change.....	0,00	0,00
Autres produits et charges d'exploitation bancaires 4.4	-71 436,22	-2 894,73
Autres produits		
Autres charges	-71 436,22	-2 894,73
Produit net bancaire	13 337 762,66	11 498 242,83
Charges générales d'exploitation	-12 345 577,87	-10 253 279,97
Frais de personnel	-5 861 199,37	-6 866 042,61
Autres frais administratifs 4.3	-6 484 378,50	-3 387 237,36
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-256 163,72	-275 797,34
Autres charges d'exploitation non bancaires		
Autres charges		
Résultat brut d'exploitation	736 021,07	969 165,52
Coût du risque 4.5	134 864,84	1 021 269,64
Résultat d'exploitation.....	870 885,91	1 990 435,16
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
Résultat courant avant impôt.....	870 885,91	1 990 435,16
Résultat exceptionnel	-136 999,93	-2 847 694,47
Produits exceptionnels	0,07	77,96
Charges exceptionnelles 4.6	-137 000,00	-2 847 772,43
Impôt sur les bénéfices.....	-116 840,17	-102 375,83
Excédent des dotations sur les reprises de FRBG et provisions réglementaires.....	-400 000,00	1 144 500,00
Résultat net de l'exercice	217 045,81	184 864,86

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de Bank Julius Baer (Monaco) S.A.M. ont été établis conformément aux dispositions de la réglementation bancaire française et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession, en particulier :

- . la continuité d'exploitation ;
- . la permanence des méthodes ;
- . l'indépendance des exercices.

1.1 Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89.01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par le règlement 90.01 relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change de fin d'exercice.

Les pertes et profits de change, qui résultent des opérations de conversion, sont portés au compte de résultat. Les produits et charges en devises sont convertis aux cours comptant en vigueur le jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir à la date de la clôture de l'exercice.

1.2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis ou vendus sur des marchés liquides avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance (six mois au plus). Ils sont enregistrés à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable, les variations de

cours étant portées au compte de résultat. Il n'existait pas de position ouverte au 31 décembre 2010.

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminué d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique. Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire et aux taux suivants :

Frais d'établissement	33.33%
Formation assistance logiciel	33.33%
Logiciel Olympic	33.33%
Logiciel réseau	33.33%
Agencements et installations	10% - 20%
Matériel de bureau	20% -33.33%
Matériel informatique	33.33%
Mobilier de bureau	20%
Matériel de transport	25%

1.5 Créances douteuses et litigieuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par la note méthodologique n°1 de la BAFI et le règlement CRC 2000-03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultat sont intégralement provisionnés.

1.6 Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de Résultat. Les autres commissions sont enregistrées dès leur encaissement.

1.7 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites obligatoires sont prises en charge par les organismes spécialisés auxquels sont versées les cotisations patronales et salariales. Les sommes dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

Il a été constitué pour la première fois au 31 décembre 2010 une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. Cette provision s'élève à 72'691 euros, comptabilisée par un compte de charges de personnel.

1.8 Fiscalité

Notre établissement entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33%) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 3152 du 19 mars 1964.

Note 2 - Autres Informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)**2.1 Immobilisations et Amortissements**

	Montant brut au 01.01.2010	Acquisitions	Cessions	Montant brut au 31.12.2010	Amortissements précédents	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amort. et prov.	Cumul amort. au 31.12.10	Valeur résiduelle au 31.12.10
Immobilisations incorporelles :	616	0	0	616	533	44	0	578	38
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation assistance logiciel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logiciel Olympic	464	0	0	464	426	26	0	452	12
Logiciel Réseau	152	0	0	152	107	18	0	126	26
Immobilisations corporelles :	1 914	81	0	1 995	1 130	212	0	1 341	654
Matériel informatique	89	76	0	165	67	29	0	95	70
Agencement et installations	1 027	5	0	1 032	477	95	0	573	459
Matériel de bureau	289	0	0	289	238	18	0	255	34
Mobilier de bureau	388	0	0	388	276	45	0	321	67
Tableaux	22	0	0	22	0	0	0	0	22
Matériel de transport	99	0	0	99	72	25	0	97	2
Total	2 530	81	0	2 611	1 663	256	0	1 919	692

2.2 Ventilation selon la durée résiduelle

	Durée < 1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Créances / Dettes rattachées	Total au 31.12.10
Créances sur les établissements de crédit	171 779	2 974	5 375	0	0	22	180 150
Créances sur la clientèle	93 201	79 446	318 052	37 885	62 181	1 317	592 082
Obligations et autres titres à revenu fixe							
Dettes envers les établissements de crédit	296 458	32 294	42 619	10 650	0	860	382 881
Dettes envers la clientèle	358 340	4 404	5 375	0	0	31	368 150
Dettes représentées par un titre : Bons de caisse							

2.3 Créances douteuses

	Créances brutes			Provisions pour dépréciation				Valeur résiduelle au 31.12.10	
	Montant au 01.01.2010	Variation	Montant au 31.12.2010	Montant au 01.01.2010	Dotations	Reprises	Différence de change		Montant au 31.12.2010
Créances clients douteuses	1 597	-425	1 172	811	600	576	39	873	299

2.4 Titres de participation

Ce poste correspond à la participation de notre établissement au Fonds de Garantie Monégasque

	Montant brut au 01.01.2010	Provisions antérieures	Dotations aux provisions de l'exercice	Reprise de Provisions de l'exercice	Total Provisions au 31.12.10	Valeur résiduelle au 31.12.10
Autres titres de Participation						
Fonds de garantie	11	0	0	0	0	11
Totaux	11	0	0	0	0	11

2.5 Actionnariat

Le Capital de notre établissement est de 30 millions d'euros et constitué de 187 500 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 160 euros chacune.

Au 31 décembre 2010 le capital de notre établissement est détenu à 99.98% par Julius Baer Group Ltd, le solde du capital étant détenu par des personnes physiques auxquelles un mandat d'Administrateur a été confié.

2.6 Capitaux propres

	Solde au 01.01.2010	Mouvements de l'exercice et affectations	Mouvements de l'exercice résultats	Solde au 31.12.2010
Capital	30 000	0	0	30 000
Réserve légale ou statutaire	657	185		842
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat	185	217	-185	217
Capitaux propres	30 842	402	-185	31 059

2.7 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	Actif	Passif
Postes de l'actif :		
Caisse, Banques centrales, CCP	8	-
Créances sur les établissements de crédit	22	
Créances sur la clientèle	1 317	
Postes du passif :		
Dettes envers les établissements de crédit		860
Comptes créditeurs de la clientèle		31
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	1 347	891

2.8 Comptes de régularisation ACTIF

Comptes d'encaissement	4
Comptes d'ajustement sur autres éléments de Hors Bilan	482
Charges payées d'avance	353
Produits à recevoir	707
Total Comptes de Régularisation	1 546

2.9 Comptes de régularisation PASSIF

Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	310
Comptes d'ajustement sur autres éléments de Hors Bilan	478
Produits constatés d'avance	44
Charges à payer	3 700
Total Comptes de Régularisation	4 532

2.10 Provisions pour risques et charges

	Solde au 01.01.10	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.10
Provision pour retraite	0	73	0	73
Provision pour risques de litiges	703	0	131	572
Total Provision pour risques et charges	703	73	131	645

2.11 Fonds pour risques bancaires généraux

	Solde au 01.01.10	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.10
Fonds pour risques bancaires généraux	1 555	400	0	1 955

2.12 Contre-valeur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contre-valeur
TOTAL DE L'ACTIF	175 407
TOTAL DU PASSIF	175 506

Note 3 - Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)**Engagement sur les instruments financiers à terme et opérations en devises****3.1 Opérations de change au comptant**

Euros achetés non encore reçus	73
Devises achetées non encore reçues	188
Euros vendus non encore livrés	157
Devises vendues non encore livrées	102

3.2 Opérations de change à terme

Euros à recevoir contre devises à livrer	42 274
Devises à recevoir contre euros à livrer	43 482
Devises à recevoir contre devises à livrer	4 622
Devises à livrer contre devises à recevoir	4 622

Bank Julius Baer (Monaco) SAM intervient sur ces marchés uniquement pour le compte de la clientèle et les opérations sont systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire du groupe.

Note 4 - Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)**4.1 Commissions**

Charges	Montants
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	3
Commissions relatives aux opérations sur titres	421
Commissions sur opérations de change	9
Commissions sur prestations de service pour compte de tiers	94
Commissions de gestion rétrocédées sur gestion de mandat	16
Total	543
Produits	
Commissions de tenue de compte	2 268
Frais de dossier	1 028
Commissions sur opérations de change	7
Commissions de gestion	387
Commissions de gestion sur comptes gérés par Julius Baer Wealth Management	14
Commissions reçues sur Fonds Communs de Placement	197
Commissions de gestion perçues au titre de la gestion comptes hors livres MC autres	2
Commissions sur opérations de titres pour le compte de la clientèle	2 879
Commissions sur prestations de service pour compte de tiers	238
Autres commissions sur prestations de services financiers	6
Total	7 026

4.2 Frais de personnel et effectif

Ventilation des frais	
Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	4 733
Indemnités de licenciement	0
Charges de retraite	380
Autres charges sociales	748
Total	5 861

Ventilation des effectifs	
Hors classification	9
Cadres	12
Gradés	12
Employés	2
Total	35

4.3 Autres frais administratifs

Rémunération d'intermédiaires (non professionnels)	676
Services extérieurs fournis par le groupe	3 384
Charges de transports et déplacements	72
Autres services extérieurs	2 352
Total	6 484

Les services sont fournis par le groupe Julius Baer dans le cadre de contrats dits « Service Level Agreement ». Ils sont relatifs aux supports informatique, opérationnel aussi qu'à la licence d'exploitation de la marque « Julius Baer »

4.4 Charges diverses d'exploitation bancaire

Rémunération d'intermédiaires (professionnels)	47
Autres charges diverses d'exploitation bancaire	24
Total	71

4.5 Coût du risque

Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	-569
Reprises aux provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	573
Dotations aux provisions pour risques (litiges)	0
Reprises aux provisions pour risques (litiges)	131
Total	135

4.6 Charges exceptionnelles

Indemnité transactionnelle clientèle	131
Régularisations diverses	6
Total	137

Note 5 - Autres informations (en milliers d'euros)

5.1 Contrôle Interne

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02 modifié, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire :

- un rapport sur l'exercice du contrôle interne
- un rapport sur la mesure et la surveillance des risques.

5.2 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice

Bénéfice de l'exercice 2010 en euro	217 045,81
Report à nouveau 2010 en euro	-
Réserve statutaire	217 045,81

5.3 Ratios prudentiels

5.3.1 Ratio de solvabilité « Bâle II »

Ce ratio est calculé conformément aux règles fixées par l'Arrêté du 20 février 2007.

Le ratio de solvabilité de la Bank Julius Baer (Monaco) SAM s'établit à 16,82% au 31 décembre 2010 pour un minimum réglementaire fixé à 8%.

5.3.2 Coefficient de liquidité

Le Coefficient de liquidité permet de mesurer la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à court terme. Ce ratio est défini par l'arrêté du 5 mai 2009.

Le rapport de liquidité à un mois était de 183% pour une obligation minimale de 100%.

5.4 Changement d'actionnariat

En date du 14 janvier 2010 le Group Julius Baer a acquis ING Bank (Suisse) S.A et ses filiales comprenant ING Bank (Monaco) SAM.

Le changement de dénomination sociale approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2010 a été publié au Journal de Monaco le 14 mai 2010 : « ING Bank (Monaco) SAM » est devenue « Bank Julius Baer (MONACO) SAM ».

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 Janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2008 pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même Loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 Décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des

montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 Décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice 2010 et l'Annexe ci-inclus, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 Décembre 2010, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monaco, le 18 avril 2011.

Les Commissaires aux Comptes,

André Garino

Claude Palmero